



**BUDGET
DE L'EXERCICE
1971**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N^o 6A (A/8006/Add.1)

NATIONS UNIES

BUDGET DE L'EXERCICE 1971

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 6A (A/8006/Add.1)



NATIONS UNIES

New York, 1971

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Note du Secrétaire général	1
Organisation des Nations Unies : ouverture de crédits budgétaires pour l'exercice 1971 - Etat détaillé	2
Prévisions de recettes pour l'exercice 1971	24
<u>Annexes</u>	
I. Résolution 2738 (XXV). Budget de l'exercice 1971	27
II. Résolution 2739 (XXV). Dépenses imprévues et extra- ordinaires de l'exercice 1971	32
III. Résolution 2740 (XXV). Fonds de roulement pour l'exercice 1971	33

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

1. Par sa résolution 2738 (XXV), qu'elle a adoptée à sa 1933^{ème} séance plénière, le 17 décembre 1970, l'Assemblée générale a fixé à 192 149 300 dollars le montant du crédit ouvert au budget ordinaire pour l'exercice 1971; elle a, pour 1971, approuvé un montant estimatif de 10 114 000 dollars représentant les recettes autres que les contributions du personnel et un montant estimatif de 21 663 000 dollars représentant les recettes provenant des contributions du personnel.

2. La nature et l'objet du budget sont exposés dans deux documents fondamentaux : le projet de budget présenté par le Secrétaire général pour l'exercice 1971 1/ et le rapport y relatif du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires 2/. Des prévisions révisées ont été ultérieurement présentées par le Secrétaire général comme suite, notamment, aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses quarante-huitième et quarante-neuvième sessions et aux décisions prises par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session. Ces prévisions révisées ont fait l'objet, dans chaque cas, d'une recommandation du Comité consultatif. Le débat que la Cinquième Commission a consacré au projet de budget est résumé dans son rapport à l'Assemblée générale, qui renferme également les recommandations qu'elle a formulées à ce sujet 3/.

3. On trouvera ci-après un état détaillé des crédits ouverts à chaque chapitre du budget. Les trois principales résolutions de l'Assemblée générale qui ont trait au budget de l'exercice 1971 figurent dans l'annexe au présent rapport 4/.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Supplément No 6 (A/8006 et Corr.1, 2 et 3), vol. I.

2/ Ibid., Supplément No 8 (A/8008).

3/ Ibid., Annexes, point 73 de l'ordre du jour, document A/8099.

4/ Résolutions 2738 (XXV), relative au budget de l'exercice 1971, 2739 (XXV), relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1971, et 2740 (XXV) relative au Fonds de roulement pour l'exercice 1971.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 1971

Etat détaillé

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis :</u>				
<u>Chapitre premier. Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires</u>				
Article premier. L'Assemblée générale, ses commissions et comités				
i) Frais de voyage des représentants à l'Assemblée générale				
Crédit initialement demandé	540 000	(20 000)	520 000	
ii) Frais de voyage et autres frais des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires				
a) Comité des commissaires aux comptes				
Crédit initialement demandé	300 500	-	300 500	
Crédit révisé :				
Elimination des vérifications relatives à la gestion et au fonctionnement (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(36 900)	-	(36 900)	
b) Autres organes				
Crédit initialement demandé	284 800	(27 900)	256 900	
Incidences financières :				
Prolongation de la session du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (A/C.5/1311, A/C.5/SR.1361, A/8120, résolution 2623 (XXV) de l'Assemblée générale)	4 000	(4 000)	-	1 040 500
Article II. Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités				
Crédit initialement demandé	-	-	-	-
Article III. Le Conseil économique et social, ses commissions et comités				
Crédit initialement demandé	332 700	(26 100)	306 600	
Crédit révisé :				
Application des résolutions 1503 et 1504 (XLVIII) du Conseil économique et social relatives au domaine des droits de l'homme (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	3 750	(3 750)	-	306 600
Article IV. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités				
Crédit initialement demandé	41 000	(1 000)	40 000	40 000
TOTAL, CHAPITRE PREMIER	1 469 850	(82 750)	1 387 100	1 387 100

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
<u>Chapitre 2. Réunions et conférences spéciales</u>				
Article premier. Conférence du Comité du désarmement				
Crédit initialement demandé	785 000	(39 800)	745 200	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	13 800	-	<u>13 800</u>	759 000
Article II. Réunions des sous-comités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique				
Crédit initialement demandé	95 000	(5 000)	90 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	5 000	-	<u>5 000</u>	95 000
Article III. Vingt-septième session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient				
Crédit initialement demandé	35 000	-	<u>35 000</u>	35 000
Article IV. Quatrième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants				
Crédit initialement demandé	16 300	(2 300)	<u>14 000</u>	14 000
Article V. Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient				
Crédit initialement demandé	33 400	(8 400)	<u>25 000</u>	25 000
Article VI. Quatorzième session de la Commission économique pour l'Amérique latine				
Crédit initialement demandé	110 000	-	110 000	
Crédit révisé :				
Convocation de la session à Santiago au lieu de Guatemala (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(47 000)	-	<u>(47 000)</u>	63 000
Article VII. Dixième session de la Commission économique pour l'Afrique				
Crédit initialement demandé	149 600	(4 000)	<u>145 600</u>	145 600
Article VIII. Quatrième Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques				
Crédit initialement demandé	552 500	(30 500)	522 000	
Crédit révisé :				
Rapport intérimaire du Secrétaire général (A/8157) (A/C.5/1346, A/C.5/SR.1405)	(3 300)	-	(3 300)	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	7 400	-	<u>7 400</u>	526 100
Article IX. Deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation				
Crédit initialement demandé	22 000	(10 000)	<u>12 000</u>	12 000

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
Article X. Conférence des Nations Unies sur l'environnement				
Crédit initialement demandé	914 700	-	914 700	
Crédit révisé :				
Faits nouveaux intervenus dans la préparation de la Conférence - Note du Secrétaire général (A/8065/Add.1) (A/C.5/1302/Add.1, A/8008/Add.10)	248 400	(52 100)	196 300	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	30 000	-	<u>30 000</u>	1 141 000
Article XI. Conférence sur les transports internationaux par containers				
Crédit révisé :				
Décision prise par le Conseil économique et social à sa quarante-huitième session (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	93 000	(20 000)	<u>73 000</u>	73 000
Article XII. Conférence de plénipotentiaires pour l'adoption du Protocole sur les substances psychotropes				
Crédit révisé:				
Résolution 1474 (XLVIII) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	101 600	(20 600)	81 000	
Dépenses supplémentaires entraînées par la convocation de la Conférence à Vienne, et crédit ouvert pour assurer des services en chinois (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	97 100	-	<u>97 100</u>	178 100
Article XIII. Deuxième Conférence sur la normalisation des noms géographiques				
Crédit révisé :				
Décision prise par le Conseil économique et social à sa quarante-huitième session (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	12 300	(1 500)	<u>10 800</u>	10 800
Article XIV. Réunion du Comité des ressources naturelles				
Crédit révisé:				
Résolution 1535 (XLIX) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	40 000	(14 000)	<u>26 000</u>	26 000
Article XV. Réunion de la Commission du développement social sur la participation des jeunes à la deuxième Décennie du développement				
Crédit révisé :				
Résolution 1496 (XLVIII) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	46 100	(6 900)	<u>39 200</u>	39 200
Article XVI. Comité spécial chargé de la révision du régime des traitements des Nations Unies				
Incidences financières :				
Décision prise par la Cinquième Commission à sa 1403ème séance (A/8099 et Corr.1, résolution 2743 (XXV) de l'Assemblée générale)	<u>192 900</u>	<u>(17 900)</u>	<u>175 000</u>	<u>175 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 2	<u>3 550 800</u>	<u>(233 000)</u>	<u>3 317 800</u>	

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
<u>Chapitre 3. Traitements et salaires</u>				
Article premier. Postes permanents				
Crédit initialement demandé	73 996 000	(195 000)	73 801 000	
Crédit révisé :				
Crédits supplémentaires nécessaires du fait de la révision des propositions relatives aux postes permanents de la Commission économique pour l'Afrique, du Service des conférences et du Service de l'information en 1971 à la suite de l'achèvement de l'étude sur l'utilisation des effectifs de ces services (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	425 400	-	425 400	
Traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies - transfert d'une partie du personnel du Centre de calcul électronique au nouveau Centre international de calcul électronique de Genève (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	(240 300)	-	(240 300)	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, modification du classement de lieux d'affectation aux fins de l'indemnité de poste et relèvement des traitements et salaires des agents des Services généraux, des travailleurs manuels et des agents locaux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	3 825 300	(100 000)	<u>3 725 300</u>	77 711 400
Article II. Personnel temporaire pour les réunions				
i) Assemblée générale				
Crédit initialement demandé	1 386 000	(112 000)	1 274 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, modifi- cation du classement de lieux d'affectation aux fins de l'indemnité de poste et relèvement des traitements des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	134 800	-	<u>134 800</u>	
			1 408 800	
ii) Genève (y compris la Commission économique pour l'Europe)				
Crédit initialement demandé	480 000	(38 000)	442 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	9 500	-	<u>9 500</u>	
			451 500	
iii) Autres réunions				
Crédit initialement demandé	-	-	-	1 860 300
Article III. Autre personnel temporaire				
i) Personnel temporaire affecté à des tâches générales				
Crédit initialement demandé	1 545 000	-	1 545 000	
Crédit révisé :				
Crédits supplémentaires nécessaires pour le programme de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine approuvé par la résolution 1531 (XLIX) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.4, A/8008/Add.1)	90 000	(18 000)	72 000	

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)
<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Crédits supplémentaires nécessaires du fait de la révision des propositions relatives au Service des conférences et au Service de l'information à la suite de l'achèvement de l'étude de l'utilisation des effectifs de ces services (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	125 600	-	125 600
Crédits supplémentaires nécessaires (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) pour le programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient approuvé par la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	63 000	-	63 000
Augmentation des traitements des administrateurs et des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	63 900	-	63 900
Incidences financières : Crédits supplémentaires nécessaires pour l'établissement du rapport sur le rôle de la Cour internationale de Justice (A/C.5/1399, A/C.5/SR.1401, A/8239 et Corr.1, résolution 2723 (XXV) de l'Assemblée générale)	11 100	-	11 100
Recommandation du Comité spécial de l'apartheid (A/C.5/1340, A/8008/Add.7, A/8200, résolution 2671 C (XXV) de l'Assemblée générale)	10 800	-	10 800
Etablissement du rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires (A/C.5/1345, A/8008/Add.11, A/8199, résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale)	61 200	-	61 200
			1 952 600
ii) Experts et consultants engagés à titre personnel			
Crédit initialement demandé	1 443 100	(39 100)	1 404 000
Crédit révisé :			
Crédits supplémentaires nécessaires pour la Commission économique pour l'Amérique latine, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et dans le domaine de la réforme agraire - résolutions 1531, 1521 (XLIX) et 1495 (XLVIII), respectivement, du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	35 800	(6 000)	29 800
Mode de présentation du budget de l'Organisation des Nations Unies et durée du cycle budgétaire (A/C.5/1335, A/8217)	36 000	-	36 000
			1 469 800

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)
<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
iii) Groupes spéciaux d'experts			
Crédit initialement demandé	373 900	(10 900)	363 000
Crédit révisé :			
Crédits supplémentaires nécessaires dans les domaines de la population et de l'habitation comme suite aux résolutions 1487 et 1498 (XLVIII), respectivement, du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	39 000	(7 000)	32 000
Incidences financières :			
Etablissement du rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires (A/C.5/1345, A/8008/Add.11, A/8199, résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale)	89 600	-	<u>89 600</u>
			<u>484 600</u>
			3 907 000
Article IV. Heures supplémentaires et sursalaire de nuit			
Crédit initialement demandé	1 424 000	(85 000)	1 339 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	25 000	-	<u>25 000</u>
			1 364 000
Article V. Besoins provisoires en personnel			
Crédit initialement demandé	2 970 000	(500 000)	2 470 000
Crédit révisé :			
Renforcement des ressources en personnel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient comme suite à la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	57 000	(57 000)	-
Réduction de crédit du fait de la révision des propositions relatives à la Commission économique pour l'Afrique et au Service des conférences à la suite de l'achèvement de l'étude sur l'utilisation des effectifs de ces services (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4) ...	(278 600)	-	(278 600)
Réduction de crédit résultant de la proposition du Secrétaire général de maintenir en 1971 l'effectif total approuvé pour 1970 et de l'application d'un abattement pour mouvements de personnel plus élevé (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(940 700)	-	(940 700)
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, modification du classement de lieux d'affectation aux fins de l'indemnité de poste et relèvement des traitements des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	<u>65 300</u>	-	<u>65 300</u>
			<u>1 316 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 3	<u>87 326 700</u>	<u>(1 168 000)</u>	<u>86 158 700</u>

Chapitre 4. Dépenses communes de personnel

Article premier. Indemnités et prestations

Crédit initialement demandé	3 784 000	(20 000)	3 764 000
Crédit révisé :			
Crédits supplémentaires nécessaires comme suite à la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social, relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	3 200	(3 200)	-

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)
<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Crédits supplémentaires ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	3 200	-	3 200
Retrait par le Secrétaire général des demandes de nouvelles ressources provisoires en personnel initialement présentées pour 1971 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(61 200)	-	(61 200)
Crédits supplémentaires nécessaires à la suite de l'achèvement de l'étude sur l'utilisation des effectifs de la Commission économique pour l'Afrique, du Service des conférences et du Service de l'information (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4) ..	15 000	-	15 000
Traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies - transfert d'une partie du personnel du Centre de calcul électronique au nouveau Centre international de calcul électronique de Genève (A/C.5/1305, A/8008/Add.2) ...	(15 000)	-	<u>(15 000)</u> 3 706 000
Article II. Sécurité sociale			
Crédit initialement demandé	10 667 000	(50 000)	10 617 000
Crédit révisé :			
Crédits supplémentaires nécessaires comme suite à la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social, relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	7 500	(7 500)	-
Crédits supplémentaires ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	7 500	-	7 500
Retrait par le Secrétaire général des demandes de nouvelles ressources provisoires en personnel initialement présentées pour 1971 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(143 500)	-	(143 500)
Crédits supplémentaires nécessaires à la suite de l'achèvement de l'étude sur l'utilisation des effectifs de la Commission économique pour l'Afrique, du Service des conférences et du Service de l'information (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4) ..	36 000	-	36 000
Traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies - transfert d'une partie du personnel du Centre de calcul électronique au nouveau Centre international de calcul électronique de Genève (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	(26 000)	-	(26 000)
Augmentation des cotisations versées à la Caisse commune des pensions du personnel du fait du relèvement des traitements et salaires des administrateurs, des agents des Services généraux et du personnel d'autres catégories (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	508 900	-	508 900
Augmentation du montant des primes d'assurance-maladie (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	88 000	-	<u>88 000</u> 11 087 900
Article III. Voyages à l'occasion des nominations, des mutations et de la cessation de service			
Crédit initialement demandé	1 345 000	(16 000)	1 329 000
Crédit révisé :			
Crédits supplémentaires nécessaires comme suite à la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social, relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	6 600	(6 600)	-

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Crédits supplémentaires ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	6 600	-	6 600	
Retrait par le Secrétaire général des demandes de nouvelles ressources provisoires en personnel initialement présentées pour 1971 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(29 600)	-	(29 600)	
Traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies - transfert d'une partie du personnel du Centre de calcul électronique au nouveau Centre international de calcul électronique de Genève (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	40 600	-	<u>40 600</u>	1 346 600
Article IV. Frais de déménagement à l'occasion des mutations et de la cessation de service				
Crédit initialement demandé	853 000	(14 000)	839 000	
Crédit révisé :				
Crédit supplémentaire nécessaire comme suite à la résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social, relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	1 700	(1 700)	-	
Crédit supplémentaire ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	1 700	-	1 700	
Retrait par le Secrétaire général des demandes de nouvelles ressources provisoires en personnel initialement présentées pour 1971 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(19 700)	-	(19 700)	
Traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies - transfert d'une partie du personnel du Centre de calcul électronique au nouveau Centre international de calcul électronique de Genève (A/C.5/1305, A/8008/Add.2) ...	16 700	-	<u>16 700</u>	837 700
Article V. Indemnités versées à la cessation de service				
Crédit initialement demandé	1 498 000	-	1 498 000	
Crédit révisé :				
Crédit supplémentaire nécessaire du fait du relèvement des traitements et salaires des fonctionnaires des diverses catégories (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	107 600	-	<u>107 600</u>	1 605 600
Article VI. Programmes de formation du personnel				
i) Cours de langues pour les fonctionnaires				
Crédit initialement demandé	483 000	-	483 000	
ii) Formation d'administrateurs adjoints				
Crédit initialement demandé	350 000	-	350 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	20 500	-	20 500	
iii) Formation de traducteurs et d'interprètes de langue russe				
Crédit initialement demandé	100 000	-	100 000	
iv) Formation d'adjoints à l'information				
Crédit initialement demandé	8 000	-	8 000	
v) Programme de formation d'interprètes				
Crédit initialement demandé	<u>40 000</u>	-	<u>40 000</u>	<u>1 001 500</u>
TOTAL, CHAPITRE 4	<u>19 704 300</u>	<u>(119 000)</u>	<u>19 585 300</u>	

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
<u>Chapitre 5. Frais de voyage du personnel</u>				
Article premier. Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions				
Crédit initialement demandé	255 500	-	<u>255 500</u>	255 500
Article II. Frais de voyage du personnel en mission (abstraction faite des sessions)				
Crédit initialement demandé	808 700	(60 000)	748 700	
Crédit révisé :				
Résolutions 1481 (XLVIII) et 1537 (XLIX) du Conseil économique et social, relatives aux activités dans le domaine des ressources naturelles, et résolutions 1531 (XLIX) et 1521 (XLIX) du Conseil économique et social, relatives au programme de travail de la Commission économique pour l'Amérique latine et de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, respectivement (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)				
	28 100	(14 100)	14 000	
Crédit supplémentaire nécessaire pour le programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)				
	9 100	-	9 100	
Incidences financières :				
Crédit supplémentaire nécessaire du fait des activités envisagées par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/C.5/1359, A/C.5/SR.1419, A/8262, résolution 2733 C (XXV) de l'Assemblée générale) ..				
	15 000	(15 000)	-	771 800
Article III. Frais de voyage pour le congé dans les foyers des fonctionnaires et des personnes à leur charge				
Crédit initialement demandé	<u>1 571 000</u>	-	<u>1 571 000</u>	<u>1 571 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 5	<u>2 687 400</u>	<u>(89 100)</u>	<u>2 598 300</u>	<u>2 598 300</u>
<u>Chapitre 6. Versements prévus aux paragraphes 2 et 5 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation</u>				
Article premier. Versements prévus aux paragraphes 2 et 5 de l'annexe I du Statut du personnel				
Crédit initialement demandé	100 000	-	<u>100 000</u>	100 000
Article II. Remboursements de dépenses de représentation à d'autres fonctionnaires du Secrétariat				
Crédit initialement demandé	35 000	-	<u>35 000</u>	35 000
Article III. Dépenses de représentation occasionnées par les sessions de l'Assemblée générale et les réceptions en l'honneur de chefs d'Etat et de personnalités de passage				
i) Dépenses de représentation occasionnées par les sessions de l'Assemblée générale				
Crédit initialement demandé	14 000	-	14 000	
ii) Dépenses de représentation occasionnées par les réceptions en l'honneur de chefs d'Etat et de personnalités de passage				
Crédit initialement demandé	<u>10 000</u>	-	<u>10 000</u>	<u>24 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 6	<u>159 000</u>	-	<u>159 000</u>	<u>159 000</u>

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
<u>Chapitre 7. Bâtiments et amélioration des locaux</u>				
Article premier. Financement de gros travaux de construction au Siège et à l'Office des Nations Unies à Genève				
i) Amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège de l'Organisation des Nations Unies				
Crédit initialement demandé	2 500 000	-	2 500 000	
Crédit révisé : Nouveaux travaux de construction et transformations majeures à apporter aux locaux existants (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	2 000 000	-	2 000 000	
ii) Financement de travaux de construction pour agrandir les installations de conférence du Palais des Nations				
Crédit initialement demandé	1 500 000	-	<u>1 500 000</u>	6 000 000
Article II. Transformation et amélioration des locaux et installations du Siège, à New York, et de l'Office de Genève et gros travaux d'entretien				
i) Siège (New York)				
Crédit initialement demandé	395 900	-	395 900	
ii) Office de Genève				
Crédit initialement demandé	645 000	-	<u>645 000</u>	1 040 900
Article III. Locaux de l'Organisation des Nations Unies à Addis-Abéba (Éthiopie)				
Crédit révisé : Construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureaux (A/C.5/1328 et Corr.1, A/8008/Add.12)	1 000 000	(100 000)	<u>900 000</u>	900 000
Article IV. Locaux de l'Organisation des Nations Unies à Bangkok (Thaïlande)				
Crédit révisé : Construction de nouveaux locaux (A/C.5/1325 et Add.1, A/8008/Add.12)	1 200 000	(100 000)	<u>1 100 000</u>	1 100 000
Immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili				
Crédit révisé : Etablissement de devis pour la construction d'un bâtiment de conception nouvelle (A/C.5/1349, A/8008/Add.13)	<u>200 000</u>	<u>(200 000)</u>	-	
TOTAL, CHAPITRE 7	<u>9 440 900</u>	<u>(400 000)</u>	<u>9 040 900</u>	

Chapitre 8. Matériel et installations

Article premier. Mobilier et matériel de bureau				
Crédit initialement demandé	229 400	(20 000)	209 400	
Crédit révisé : Résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	3 000	(3 000)	-	
Crédit ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	3 000	-	3 000	
Réductions découlant du maintien en 1971 de l'effectif approuvé pour 1970 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(24 400)	-	<u>(24 400)</u>	188 000

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
Article II. Machines de bureau				
Crédit initialement demandé	253 700	(7 000)	246 700	
Crédit révisé :				
Réductions découlant du maintien en 1971 de l'effectif approuvé pour 1970 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(17 600)	-	(17 600)	229 100
Article III. Matériel pour la reproduction des documents				
Crédit initialement demandé	268 600	(6 500)	262 100	
Crédit révisé :				
Installation à l'Office de Genève d'un système rapide de production de copies (A/C.5/1358, A/8008/Add.14) ..	20 000	-	20 000	282 100
Article IV. Matériel de télécommunications				
Crédit initialement demandé	154 000	(4 800)	149 200	149 200
Article V. Matériel de transport				
Crédit initialement demandé	43 400	-	43 400	43 400
Article VI. Matériel divers				
Crédit initialement demandé	72 600	(1 700)	70 900	70 900
TOTAL, CHAPITRE 8	<u>1 005 700</u>	<u>(43 000)</u>	<u>962 700</u>	
<u>Chapitre 9. Entretien, utilisation et location des locaux</u>				
Article premier. Services contractuels				
Crédit initialement demandé	2 823 000	-	2 823 000	2 823 000
Article II. Eclairage, chauffage, énergie et eau				
Crédit initialement demandé	1 432 000	-	1 432 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des tarifs d'eau et d'électricité à New York (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	74 000	-	74 000	1 506 000
Article III. Autres dépenses				
Crédit initialement demandé	1 986 000	-	1 986 000	
Crédit révisé :				
Résolution 1521 (XLIX) du Conseil économique et social relative au programme de travail de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	3 000	(3 000)	-	
Crédit ci-dessus (demande présentée de nouveau par le Secrétaire général) (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	3 000	-	3 000	1 989 000
TOTAL, CHAPITRE 9	<u>6 321 000</u>	<u>(3 000)</u>	<u>6 318 000</u>	
<u>Chapitre 10. Frais généraux</u>				
Article premier. Communications				
Crédit initialement demandé	1 870 000	(31 000)	1 839 000	1 839 000
Article II. Location et entretien du matériel				
Crédit initialement demandé	1 243 000	(9 000)	1 234 000	
Crédit révisé :				
Diminution des frais de location de matériel de traitement électronique de l'information au Siège par suite de l'installation à Genève du Centre inter- national de calcul électronique (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	(422 000)	-	(422 000)	812 000

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Résolutions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
Article III. Fournitures et services d'information				
Crédit initialement demandé	1 517 000	(9 000)	1 508 000	
Crédit révisé :				
Inscription au chapitre 3, à titre permanent, des crédits ouverts jusqu'à présent au chapitre 10 au titre des services contractuels pour la réalisation de programmes de télévision et de films. Application des recommandations de l'étude de l'utilisation des effectifs du Service de l'information (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4) .	(93 100)	-	(93 100)	
Incidences financières :				
Recommandation du Comité spécial de l'apartheid (A/C.5/1340, A/8008/Add.7, A/8200, résolution 2671 C (XXV) de l'Assemblée générale)	5 000	-	5 000	
Brochure sur les mesures prises contre le nazisme et l'intolérance raciale (A/C.5/1355, A/C.5/SR.1418, A/8263, résolution 2713 (XXV) de l'Assemblée générale	11 500	(11 500)	-	
Publication d'une nouvelle édition mise à jour de "La Commission du droit international et son oeuvre" (A/C.5/1314, A/C.5/SR.1371, A/8159, résolution 2634 (XXV) de l'Assemblée générale)	17 200	(17 200)	-	1 419 900
Article IV. Autres fournitures et services				
Crédit initialement demandé	350 000	(3 000)	<u>347 000</u>	347 000
Article V. Fournitures de bureau et fournitures pour la reproduction des documents				
Crédit initialement demandé	660 000	(9 000)	651 000	
Crédit révisé :				
Diminution des dépenses relatives à l'achat de fournitures pour le traitement électronique de l'information par suite de l'établissement à Genève du Centre international de calcul électronique (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	(40 000)	-	(40 000)	611 000
Article VI. Livres, fournitures et services de bibliothèque				
Crédit initialement demandé	<u>328 000</u>	<u>(7 000)</u>	<u>321 000</u>	<u>321 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 10	<u>5 446 600</u>	<u>(96 700)</u>	<u>5 349 900</u>	<u>5 349 900</u>
Chapitre 11. Imprimerie				
Article premier. Documents officiels				
Crédit initialement demandé	1 306 600	-	<u>1 306 600</u>	1 306 600
Article II. Publications périodiques				
Crédit initialement demandé	986 100	(50 000)	<u>936 100</u>	936 100

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Résolutions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Article III. Etudes et rapports				
Crédit initialement demandé	236 300	-	236 300	
Crédit révisé :				
Crédit nécessaire à l'impression, différée en 1970, de l'ouvrage <u>Les Nations Unies et le désarmement</u> 1945-1970 (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	42 500	-	42 500	
Crédit supplémentaire au titre de l'imprimerie pour la Commission économique pour l'Europe comme suite à la résolution 1520 (XLIX) du Conseil économique et social (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	25 000	(5 000)	20 000	
Incidences financières :				
Crédit supplémentaire nécessaire pour l'impression des documents de la Commission du droit international (A/C.5/1314 et Add.1, A/C.5/SR.1371, A/8159, résolution 2634 (XXV) de l'Assemblée générale)	7 000	(7 000)	-	
Etude spéciale sur la discrimination raciale dans les domaines politique, économique, social et culturel (A/C.5/1326, A/C.5/SR.1384, A/8167, résolution 2646 (XXV) de l'Assemblée générale)	14 800	-	<u>14 800</u>	313 600
Article IV. Service de l'information				
Crédit initialement demandé	133 700	-	<u>133 700</u>	133 700
Article V. Organe international de contrôle des stupéfiants				
Crédit initialement demandé	23 900	-	<u>23 900</u>	23 900
Article VI. Autres travaux d'imprimerie				
Crédit initialement demandé	94 500	-	<u>94 500</u>	94 500
Article VII. Economies réalisées grâce à la reproduction de certaines publications par les soins du Secrétariat				
Crédit initialement demandé	(625 000)	-	<u>(625 000)</u>	(625 000)
Article VIII. Fournitures pour la reproduction des documents par les soins du Secrétariat				
Crédit initialement demandé	926 600	-	926 600	
Incidences financières :				
Crédit supplémentaire nécessaire pour l'impression du rapport sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires (A/C.5/1343, A/8008/Add.11, A/8199, résolution 2667 (XXV) de l'Assemblée générale)	<u>2 300</u>	-	<u>2 300</u>	<u>928 900</u>
TOTAL, CHAPITRE 11	<u>3 174 300</u>	<u>(62 000)</u>	<u>3 112 300</u>	

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
En dollars des Etats-Unis				
Chapitre 12. Dépenses spéciales				
Article premier. Cimetière où sont ensevelis les morts des Nations Unies en Corée				
Crédit initialement demandé	101 200	-	101 200	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	3 500	-	3 500	104 700
Article II. Ecole internationale des Nations Unies, New York				
Crédit initialement demandé	565 000	(15 000)	550 000	550 000
Article III. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies				
Crédit initialement demandé	8 556 200	-	8 556 200	8 556 200
Article IV. Programme "triangulaire" de bourses de perfectionnement (Service de l'information)				
Crédit initialement demandé	20 000	-	20 000	20 000
Article V. Programme d'assistance des Nations Unies pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international				
Crédit initialement demandé	40 000	-	40 000	
Incidences financières :				
Programme d'activités spécifié dans le rapport du Secrétaire général (A/8130) (A/C.5/1347, A/C.5/SR.1411, A/8223, résolution 2698 (XXV) de l'Assemblée générale)	23 600	(3 600)	20 000	60 000
Article VI. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses relatives au Corps commun d'inspection				
Crédit initialement demandé	163 000	-	163 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	7 700	-	7 700	170 700
Article VII. Participation de l'Organisation des Nations Unies au coût des activités de coordination administrative financées en commun				
Crédit initialement demandé	70 000	-	70 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	1 200	-	1 200	
Etablissement d'un Bureau interorganisations pour les systèmes d'informatique et activités connexes - traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)	22 000	-	22 000	93 200

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Article VIII. Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses du secrétariat de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies				
Crédit initialement demandé	155 400	-	155 400	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	6 000	-	6 000	
Augmentation des cotisations par suite des relèvements des traitements des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	6 700	-	<u>6 700</u>	168 100
Article IX. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe				
Incidences financières :				
Nouvelle mesure provisoire visant à assurer la continuité du Programme en attendant que des contributions volontaires d'un montant suffisant aient été reçues (A/C.5/1354, A/C.5/SR.1415, A/8229, résolution 2706 (XXV) de l'Assemblée générale)				
	100 000	-	<u>100 000</u>	100 000
Article X. Fonds des Nations Unies pour la Namibie				
Incidences financières :				
Subventions provisoires pour fournir une assistance aux Namibiens (A/C.5/1338, A/8006/Add.6, A/8211, résolution 2679 (XXV) de l'Assemblée générale)				
	50 000	-	<u>50 000</u>	50 000
Article XI. Centre international de calcul électronique, Genève				
Crédit révisé :				
Part des dépenses du Centre à la charge de l'ONU - traitement électronique de l'information dans les organismes des Nations Unies (A/C.5/1305, A/8008/Add.2)				
	777 400	(10 000)	767 400	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)				
	7 200	-	7 200	774 600
TOTAL, CHAPITRE 12	<u>10 676 100</u>	<u>(28 600)</u>	<u>10 647 500</u>	
Chapitre 13. Développement économique, activités sociales et administration publique; services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme; contrôle des stupéfiants				
Crédit initialement demandé	<u>5 408 000</u>	-	<u>5 408 000</u>	<u>5 408 000</u>
Chapitre 14. Développement industriel				
Crédit initialement demandé	<u>1 500 000</u>	-	<u>1 500 000</u>	<u>1 500 000</u>

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	En dollars des Etats-Unis			
<u>Chapitre 15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</u>				
A. Sessions de la Conférence des groupes d'experts et des organes consultatifs				
Article premier. Sessions de la Conférence				
Crédit initialement demandé	1 057 000	-	1 057 000	
Incidences financières :				
Renvoi de la troisième session de la Conférence à 1972 (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2725 (XXV) de l'Assemblée générale)	(879 000)	-	(879 000)	178 000
Article II. Sessions des groupes d'experts et des organes consultatifs				
Crédit initialement demandé	62 000	(7 000)	55 000	
Incidences financières :				
Prolongation des sessions du Comité consultatif du Conseil (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2725 (XXV) de l'Assemblée générale)	15 000	-	15 000	70 000
B. Secrétariat de la CNUCED				
Article III. Traitements et salaires				
i) Postes permanents				
Crédit initialement demandé	3 834 000	(54 000)	3 780 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	166 500	-	166 500	
Application différée du reclassement de Genève aux fins de l'indemnité de poste et du relèvement des traitements des agents des Services généraux à Genève (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(16 700)	-	(16 700)	
Incidences financières :				
Etablissement d'un Groupe du transfert des techniques (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2725 (XXV) de l'Assemblée générale)	44 000	-	44 000	
			3 973 800	
ii) Consultants				
Crédit initialement demandé	250 000	(25 000)	225 000	
Incidences financières :				
Monographies sur les investissements étrangers privés dans les pays en voie de développement (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2725 (XXV) de l'Assemblée générale)	76 000	(8 000)	68 000	
			293 000	
iii) Personnel temporaire				
Crédit initialement demandé	75 000	(25 000)	50 000	
iv) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit				
Crédit initialement demandé	25 000	(10 000)	15 000	4 331 800

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	En dollars des Etats-Unis			
Article IV. Dépenses communes de personnel				
Crédit initialement demandé	960 000	(18 000)	942 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et augmentation des cotisations à verser à la Caisse commune des pensions du personnel (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	49 300	-	49 300	
Incidences financières :				
Etablissement d'un Groupe du transfert des techniques (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2735 (XXV) de l'Assemblée générale)	12 000	-	<u>12 000</u>	1 003 300
Article V. Frais de voyage du personnel				
Crédit initialement demandé	215 000	(15 000)	<u>200 000</u>	200 000
Article VI. Dépenses de représentation				
Crédit initialement demandé	9 000	-	<u>9 000</u>	9 000
Article VII. Matériel et installations				
Crédit initialement demandé	18 000	(5 000)	<u>13 000</u>	13 000
Article VIII. Frais généraux				
Crédit initialement demandé	353 000	(10 000)	<u>343 000</u>	343 000
Article IX. Imprimerie				
Crédit initialement demandé	150 000	(10 000)	<u>140 000</u>	140 000
C. Services fournis à la CNUCED par d'autres unités administratives de l'ONU				
Article X. Traitements et salaires				
i) Postes permanents				
Crédit initialement demandé	1 781 000	-	1 781 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	62 100	-	62 100	
Application différée du reclassement de Genève aux fins de l'indemnité de poste et du relèvement des traitements des agents des Services généraux à Genève (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(8 900)	-	<u>(8 900)</u>	
				1 834 200
ii) Personnel temporaire				
Crédit initialement demandé	668 000	(40 000)	628 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	17 200	-	17 200	
Incidences financières :				
Prolongation de la session du Comité consultatif du Conseil et service des séances du Groupe inter-gouvernemental du transfert des techniques (A/C.5/1353, A/C.5/SR.1420, A/8260 et Corr.1, résolution 2725 (XXV) de l'Assemblée générale) ...	87 000	(17 000)	<u>70 000</u>	
				715 200
iii) Heures supplémentaires				
Crédit initialement demandé	30 000	-	30 000	
iv) Frais généraux relatifs aux activités d'assistance technique				
Crédit initialement demandé	50 000	-	<u>50 000</u>	2 629 400

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
<u>En dollars des Etats-Unis</u>				
Article XI. Dépenses communes de personnel				
Crédit initialement demandé	463 000	-	463 000	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et augmentation des cotisations à verser à la Caisse commune des pensions du personnel (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	19 500	-	<u>19 500</u>	482 500
D. Centre du commerce international				
Article XIII. Centre du commerce international				
Crédit initialement demandé	686 200	(35 400)	650 800	
Crédit révisé :				
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	24 000	-	24 000	
Application différée du reclassement de Genève aux fins de l'indemnité de poste et du relèvement des traitements des agents des Services généraux à Genève (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	2 500	-	<u>(2 500)</u>	672 300
TOTAL CHAPITRE 15	<u>10 351 700</u>	<u>(279 400)</u>	<u>10 072 300</u>	

Chapitre 16. Organisation des Nations Unies pour le
développement industriel

**Article premier. Session du Conseil du développement
industriel et réunions de ses organes subsidiaires**

Crédit initialement demandé	190 000	-	<u>190 000</u>	190 000
-----------------------------------	---------	---	----------------	---------

**Article II. Réunions des groupes d'experts et des organes
consultatifs**

Crédit initialement demandé	135 500	(10 000)	<u>125 500</u>	125 500
-----------------------------------	---------	----------	----------------	---------

Article III. Traitements et salaires

i) Postes permanents

Crédit initialement demandé	7 385 000	-	7 385 000	
-----------------------------------	-----------	---	-----------	--

Crédit révisé :

Réductions à la suite de l'achèvement de l'étude de l'utilisation des effectifs (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(63 000)	-	(63 000)	
--	----------	---	----------	--

Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	303 000	-	<u>303 000</u>	
			<u>7 625 000</u>	

ii) Personnel temporaire

Crédit initialement demandé	50 000	-	50 000	
-----------------------------------	--------	---	--------	--

iii) Experts et consultants engagés à titre personnel

Crédit initialement demandé	320 000	-	320 000	
-----------------------------------	---------	---	---------	--

iv) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit

Crédit initialement demandé	40 000	-	<u>40 000</u>	8 035 000
-----------------------------------	--------	---	---------------	-----------

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	En dollars des Etats-Unis			
Article IV. Dépenses communes de personnel				
Crédit initialement demandé	1 920 000	-	1 920 000	
Crédit révisé :				
Crédit supplémentaire nécessaire à la suite de l'achèvement de l'étude de l'utilisation des effectifs (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	10 000	-	10 000	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	93 000	-	<u>93 000</u>	2 023 000
Article V. Frais de voyage du personnel				
Crédit initialement demandé	410 000	(25 000)	<u>385 000</u>	385 000
Article VI. Versements prévus aux paragraphes 2 et 5 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de repré- sentation				
Crédit initialement demandé	12 500	-	<u>12 500</u>	12 500
Article VII. Matériel et installations				
Crédit initialement demandé	128 000	(15 000)	<u>113 000</u>	113 000
Article VIII. Entretien, utilisation et location des locaux				
Crédit initialement demandé	237 000	-	<u>237 000</u>	237 000
Article IX. Frais généraux				
Crédit initialement demandé	490 000	-	<u>490 000</u>	490 000
Article X. Programme de publications et services contractuels pour la reproduction des documents				
Crédit initialement demandé	305 000	-	<u>305 000</u>	305 000
Article XI. Organisation et gestion administrative du Siège				
Crédit initialement demandé	275 000	(25 000)	250 000	
Crédit révisé :				
Crédit supplémentaire nécessaire à la suite de l'achè- vement de l'étude de l'utilisation des effectifs (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	38 000	-	38 000	
Augmentation des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	18 500	-	<u>18 500</u>	306 500
TOTAL, CHAPITRE 16	<u>12 297 500</u>	<u>(75 000)</u>	<u>12 222 500</u>	

Chapitre 17. Missions spéciales

**Article premier. Organisme des Nations Unies chargé de la
surveillance de la trêve en Palestine**

Crédit initialement demandé	5 441 400	-	5 441 400	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	166 000	-	<u>166 000</u>	5 607 400

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	En dollars des Etats-Unis			
Article II. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan				
Crédit initialement demandé	1 210 000	-	1 210 000	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	36 500	-	<u>36 500</u>	1 246 500
Article III. Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée				
Crédit initialement demandé	300 800	(5 000)	295 800	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	7 000	-	<u>7 000</u>	302 800
Article IV. Dépôt de l'ONU à Pise				
Crédit initialement demandé	144 000	-	144 000	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	3 100	-	<u>3 100</u>	147 100
Article V. Conseil des Nations Unies pour la Namibie et Commissaire des Nations Unies pour la Namibie				
Crédit initialement demandé	297 700	-	297 700	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	29 300	-	29 300	
Incidences financières :				
Fonctions supplémentaires entraînant un voyage du Conseil en Afrique (A/C.5/1334, A/8008/Add.6, A/8211, résolution 2678 (XXV) de l'Assemblée générale)	41 200	(7 200)	<u>34 000</u>	361 000
Article VI. Groupe spécial d'experts créé en application de la résolution 2 (XXIII) de la Commission des droits de l'homme				
Crédit initialement demandé	33 000	-	33 000	
Crédit révisé :				
Plaintes relatives à des atteintes à l'exercice des droits syndicaux en Afrique australe (A/C.5/1302 et Corr.1, A/8008/Add.1)	1 600	(1 600)	-	33 000
Article VII. Comité spécial de l'apartheid				
Crédit initialement demandé	5 000	-	5 000	
Incidences financières :				
Programme de travail envisagé par le Comité spécial (A/C.5/1337, A/8008/Add.7, A/8200, résolution 2671 D (XXV) de l'Assemblée générale)	6 400	-	<u>6 400</u>	11 400

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Article VIII. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux				
Crédit initialement demandé	200 000	-	200 000	
Incidences financières :				
Programme de travail envisagé par le Comité spécial (A/8023 (Part I) et Corr.1) pour 1971 (A/C.5/1360, A/C.5/SR.1419, A/8247, résolution 2708 (XXV) de l'Assemblée générale)	160 000	(160 000)	-	200 000
Article IX. Représentant des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan				
Crédit initialement demandé	-	-	-	
Article X. Mission de l'Organisation des Nations Unies au Moyen-Orient				
Crédit révisé :				
Maintien de la mission en 1971 (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	146 600	-	146 600	
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, des agents des Services généraux et du personnel du Service mobile (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	7 300	-	<u>7 300</u>	153 900
Article XI. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés				
Incidences financières :				
Poursuite des travaux du Comité, comme recommandé par la Commission politique spéciale (A/C.5/1351, A/C.5/SR.1419, A/8245, résolution 2727 (XXV) de l'Assemblée générale)	93 750	(23 750)	<u>70 000</u>	<u>70 000</u>
TOTAL, CHAPITRE 17	<u>8 330 650</u>	<u>(197 550)</u>	<u>8 133 100</u>	
 Chapitre 18. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés				
Article premier. Traitements et salaires				
Crédit initialement demandé	3 237 000	-	3 237 000	
Crédit révisé :				
Réduction résultant de la proposition du Secrétaire général de maintenir en 1971 l'effectif approuvé pour 1970 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(22 300)	-	(22 300)	
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	117 500	-	117 500	
Application différée de modifications du classement de lieux d'affectation aux fins de l'indemnité de poste et du relèvement des traitements des agents des Services généraux à Genève (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(10 500)	-	<u>(10 500)</u>	3 321 700

	Crédits demandés par le Secrétaire général	Réductions recommandées par le Comité consultatif	Crédits approuvés par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	En dollars des Etats-Unis			
Article II. Dépenses communes de personnel				
Crédit initialement demandé	843 000	-	843 000	
Crédit révisé :				
Réduction résultant de la proposition du Secrétaire général de maintenir en 1971 l'effectif approuvé pour 1970 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(6 000)	-	(6 000)	
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et augmentation des cotisations à verser à la Caisse commune des pensions du personnel (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	47 000	-	47 000	884 000
Article III. Frais de voyage du personnel en mission				
Crédit initialement demandé	180 000	-	180 000	180 000
Article IV. Information				
Crédit initialement demandé	32 000	-	32 000	32 000
Article V. Dépenses de représentation				
Crédit initialement demandé	9 300	-	9 300	9 300
Article VI. Matériel et installations				
Crédit initialement demandé	30 000	-	30 000	30 000
Article VII. Frais généraux				
Crédit initialement demandé	244 000	-	244 000	244 000
Article VIII. Travaux contractuels d'imprimerie				
Crédit initialement demandé	21 000	-	21 000	21 000
TOTAL, CHAPITRE 18	<u>4 722 000</u>	-	<u>4 722 000</u>	<u>4 722 000</u>
 Chapitre 19. Cour internationale de Justice				
Article premier. Traitement et indemnités des membres de la Cour				
Crédit initialement demandé	768 500	(2 000)	766 500	766 500
Article II. Traitements, salaires et indemnités du personnel du Greffe				
Crédit initialement demandé	582 600	(42 000)	540 600	
Crédit révisé :				
Relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et augmentation des cotisations à verser à la Caisse commune des pensions du personnel (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	27 300	-	27 300	567 900
Article III. Charges communes				
Crédit initialement demandé	103 500	(6 000)	97 500	97 500
Article IV. Matériel et installations				
Crédit initialement demandé	22 000	-	22 000	22 000
TOTAL, CHAPITRE 19	<u>1 503 900</u>	(50 000)	<u>1 453 900</u>	<u>1 453 900</u>
TOTAL GENERAL	<u>195 076 400</u>	<u>2 927 100</u>	<u>192 149 300</u>	<u>192 149 300</u>

PREVISIONS DE RECETTES POUR L'EXERCICE 1971

	Prévisions présentées par le Secrétaire général	Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif	Prévisions approuvées par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>		
<u>Chapitre premier des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel</u>			
Montant initialement prévu	20 200 000	(331 300)	19 868 700
Montant révisé :			
Effet de la proposition du Secrétaire général de maintenir en 1971 l'effectif approuvé pour 1970 (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	(138 700)	-	(138 700)
Effet du relèvement des traitements des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et d'autres révisions des demandes de crédits (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	1 933 000	-	1 933 000
Total, chapitre premier des recettes	<u>21 994 300</u>	<u>(331 300)</u>	<u>21 663 000</u>
<u>Chapitre 2 des recettes. Recettes provenant de fonds extra-budgétaires</u>			
1) Elément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement : versement au titre des dépenses d'administration et des dépenses des services d'exécution faites par l'ONU en tant qu'organisation participante			
Montant initialement prévu	1 874 400	-	1 874 400
ii) Fonds des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés			
Montant initialement prévu	510 000	-	510 000
iii) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies			
Montant initialement prévu	52 000	-	52 000
Total, chapitre 2 des recettes	<u>2 436 400</u>	<u>-</u>	<u>2 436 400</u>
<u>Chapitre 3 des recettes. Recettes générales</u>			
i) Loyers			
Montant initialement prévu	250 000	-	250 000
ii) Remboursements au titre du personnel et des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes			
Montant initialement prévu	915 000	-	915 000
Montant révisé :			
Recettes supplémentaires dues au remboursement par le Gouvernement autrichien de certaines dépenses relatives à la Conférence de plénipotentiaires pour l'adoption du Protocole sur les substances psychotropes (A/C.5/1358, A/8008/Add.14) ...	80 400	-	80 400
iii) Intérêts bancaires			
Montant initialement prévu	67 000	-	67 000

	Prévisions présentées par le Secrétaire général	Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif	Prévisions approuvées par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)
<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
iv) Vente de matériel usagé			
Montant initialement prévu	63 000	-	63 000
v) Remboursement de dépenses d'exercices précédents			
Montant initialement prévu	225 000	-	225 000
vi) Contributions d'Etats non membres			
Montant initialement prévu	2 150 000	-	2 150 000
vii) Services de télévision et services analogues			
Montant initialement prévu	415 000	-	415 000
viii) Remboursement d'une partie des frais de construction du bâtiment des Nations Unies à Santiago du Chili			
Montant initialement prévu	120 000	-	120 000
ix) Remboursement, à l'occasion du retrait de participants, de la cotisation versée par l'Organisation à la Caisse commune des pensions du personnel			
Montant initialement prévu	100 000	-	100 000
Montant révisé :			
Recettes supplémentaires prévues d'après les retraits effectifs en 1970 (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	250 000	-	250 000
x) Recettes accessoires			
Montant initialement prévu	120 000	-	120 000
Total, chapitre 3 des recettes	<u>4 755 400</u>	-	<u>4 755 400</u>

Chapitre 4 des recettes. Activités productrices de recettes

Article premier. Vente de timbres-poste de l'ONU

Montant initialement prévu	2 100 000	50 000	2 150 000
Montant révisé :			
Diminution due à l'imputation sur les recettes de dépenses supplémentaires occasionnées par le relèvement des traitements des administrateurs et des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(11 900)	-	(11 900)
			2 138 100

Article II. Vente des publications et Librairie de l'ONU

Montant initialement prévu	239 000	11 000	250 000
Montant révisé :			
Augmentation des recettes du fait de la suppression de deux postes d'agent des Services généraux recommandée par le Service de gestion administrative (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	18 000	-	18 000
Diminution due à l'imputation sur les recettes de dépenses supplémentaires occasionnées par le relèvement des traitements des administrateurs et des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(10 700)	-	(10 700)
			257 300

	Prévisions présentées par le Secrétaire général	Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif	Prévisions approuvées par l'Assemblée générale (Total, articles et chapitres)	
	<u>En dollars des Etats-Unis</u>			
Article III. Services destinés aux visiteurs et visites guidées				
Montant initialement prévu	(15 500)	14 000	(1 500)	
Montant révisé :				
Recettes supplémentaires dues au transfert de huit postes du Groupe des renseignements au tableau d'effectifs du Service de l'information et à la suppression de trois autres postes, comme recom- mandé par le Service de gestion administrative (A/C.5/1322 et Corr.1, A/8008/Add.4)	149 700	-	149 700	
Diminution due à l'imputation sur les recettes de dépenses supplémentaires occasionnées par le relè- vement des traitements des administrateurs et des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(12 000)	-	(12 000)	136 200
Article IV. Magasin de souvenirs, comptoir d'articles pour cadeaux, restaurants et services annexes				
Montant initialement prévu	395 000	-	395 000	
Montant révisé :				
Diminution due à l'imputation sur les recettes de dépenses supplémentaires occasionnées par le relèvement des traitements des administrateurs et des agents des Services généraux (A/C.5/1358, A/8008/Add.14)	(4 400)	-	(4 400)	390 600
Total, chapitre 4 des recettes	<u>2 847 200</u>	<u>75 000</u>	<u>2 922 200</u>	
Total des recettes autres que les contributions du personnel	10 039 000	75 000	10 114 000	
TOTAL GENERAL	<u>32 033 300</u>	<u>(256 300)</u>	<u>31 777 000</u>	

ANNEXE I

Résolution 2738 (XXV)Budget de l'exercice 1971

(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1933ème séance plénière,
le 17 décembre 1970)

A

Ouverture de crédits pour l'exercice 1971

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice 1971 :

1. Un crédit de 192 149 300 dollars des Etats-Unis est ouvert pour les
objets suivants :

<u>Chapitres</u>	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
------------------	-------------------------------

TITRE PREMIER. - Sessions de l'Assemblée
générale, des conseils, commissions et
comités; réunions et conférences
spéciales

1.	Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires	1 387 100
2.	Réunions et conférences spéciales	<u>3 317 800</u>
TOTAL, TITRE PREMIER		4 704 900

TITRE II. - Dépenses de personnel et
dépenses connexes

3.	Traitements et salaires	86 158 700
4.	Dépenses communes de personnel	19 585 300
5.	Frais de voyage du personnel	2 598 300
6.	Versements prévus aux paragraphes 2 et 5 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation	<u>159 000</u>
TOTAL, TITRE II		108 501 300

<u>TITRE III. - Locaux, matériel, fournitures et services</u>		
7.	Bâtiments et amélioration des locaux ...	9 040 900
8.	Matériel et installations	962 700
9.	Entretien, utilisation et location des locaux	6 318 000
10.	Frais généraux	5 349 900
11.	Imprimerie	<u>3 112 300</u>
	TOTAL, TITRE III	24 783 800
<u>TITRE IV. - Dépenses spéciales</u>		
12.	Dépenses spéciales	<u>10 647 500</u>
	TOTAL, TITRE IV	10 647 500
<u>TITRE V. - Programmes techniques</u>		
13.	Développement économique, développement social, administration publique, services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme et contrôle des stupéfiants	5 408 000
14.	Développement industriel	<u>1 500 000</u>
	TOTAL, TITRE V	6 908 000
<u>TITRE VI. - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</u>		
15.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	<u>10 072 300</u>
	TOTAL, TITRE VI	10 072 300

TITRE VII. - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

16. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	<u>12 222 500</u>	
	TOTAL, TITRE VII	12 222 500

TITRE VIII. - Missions spéciales

17. Missions spéciales	<u>8 133 100</u>	
	TOTAL, TITRE VIII	8 133 100

TITRE IX. - Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

18. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	<u>4 722 000</u>	
	TOTAL, TITRE IX	4 722 000

TITRE X. - Cour internationale de justice

19. Cour internationale de Justice	<u>1 453 900</u>	
	TOTAL, TITRE X	<u>1 453 900</u>
	TOTAL GENERAL	<u><u>192 149 300</u></u>

2. Le Secrétaire général est autorisé à virer des crédits d'un chapitre à un autre du budget, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

3. Les crédits ouverts au titre V pour les programmes d'assistance technique seront gérés conformément au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, si ce n'est que, pour la définition des engagements et leur période de validité, il y aura lieu d'appliquer les procédures et pratiques établies pour l'élément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement;

4. Les crédits d'un montant total de 281 000 dollars ouverts aux chapitres premier, 3, 5 et 11 pour l'Organe international de contrôle des stupéfiants seront gérés comme un tout;

5. Outre les crédits ouverts au paragraphe 1 ci-dessus, un prélèvement de 19 000 dollars sur le revenu accumulé du Fonds de dotation de la Bibliothèque est autorisé pour l'achat de livres, de périodiques, de cartes et de matériel de bibliothèque, ainsi que pour les autres dépenses de la bibliothèque du Palais des Nations faites conformément à l'objet du Fonds de dotation et aux dispositions qui le régissent.

B

Prévisions de recettes pour l'exercice 1971

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice 1971 :

1. Les recettes prévues, autres que les contributions des Etats Membres, se chiffrent à 31 777 000 dollars des Etats-Unis, qui se décomposent comme suit :

<u>Chapitres des recettes</u>	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
<u>TITRE PREMIER. - Recettes provenant des contributions du personnel</u>	
1. Recettes provenant des contributions du personnel	<u>21 663 000</u>
TOTAL, TITRE PREMIER	21 663 000
<u>TITRE II. - Autres recettes</u>	
2. Recettes provenant de fonds extra-budgétaires	2 436 400
3. Recettes générales	4 755 400
4. Activités productrices de recettes	<u>2 922 200</u>
TOTAL, TITRE II	<u>10 114 000</u>
TOTAL GENERAL	<u>31 777 000</u>

2. Les recettes provenant des contributions du personnel seront créditées au Fonds de péréquation des impôts, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955;

3. Les dépenses directement imputables à l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies, aux services destinés aux visiteurs, aux restaurants et services annexes ainsi qu'à la vente des publications seront imputées sur les recettes provenant de ces activités.

C

Exécution du budget de l'exercice 1971

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice 1971 :

1. Les dépenses de 192 149 300 dollars des Etats-Unis prévues au budget, ainsi que les dépenses additionnelles de 536 950 dollars autorisées pour 1970 1/ seront couvertes comme suit, conformément aux articles 5.1 et 5.2 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies :

a) Jusqu'à concurrence de 10 114 000 dollars, par les recettes, autres que les recettes provenant des contributions du personnel, prévues dans la résolution B ci-dessus;

b) Jusqu'à concurrence de 1 861 724 dollars, par le solde de l'excédent budgétaire pour l'exercice 1969;

c) Jusqu'à concurrence de 1 991 710 dollars, par le montant révisé des recettes autres que les recettes provenant des contributions du personnel en 1970;

d) Jusqu'à concurrence de 178 718 816 dollars, par les contributions dues par les Etats Membres en application de la résolution 2654 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1970, fixant le barème des quotes-parts pour les exercices 1971, 1972 et 1973;

2. Il sera déduits des contributions dues par les Etats Membres, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts, soit un montant total de 21 894 529 dollars, à savoir :

a) 21 663 000 dollars, montant estimatif pour 1971 des recettes provenant des contributions du personnel;

b) 206 529 dollars, montant de l'excédent, en 1969, des recettes effectives provenant des contributions du personnel sur les prévisions de recettes approuvées;

c) 25 000 dollars 1/, montant de l'augmentation que le chiffre révisé des recettes provenant des contributions du personnel pour 1970 fait apparaître par rapport au chiffre estimatif.

1/ Voir résolution 2729 (XXV).

ANNEXE II

Résolution 2739 (XXV)

Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1971

(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1933^{ème} séance plénière,
le 17 décembre 1970)

L'Assemblée générale

1. Autorise le Secrétaire général, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et sous réserve des dispositions du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et des dispositions du paragraphe 3 ci-après, à engager des dépenses au titre des dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1971, étant entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne sera pas nécessaire pour :

a) Les engagements, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars des Etats-Unis, qui, suivant l'attestation du Secrétaire général, ont trait au maintien de la paix et de la sécurité;

b) Les engagements qui, suivant l'attestation du Président/de la Cour internationale de Justice, ont trait aux dépenses relatives :

i) A la désignation de juges ad hoc (Article 31 du Statut de la Cour), jusqu'à concurrence de 37 500 dollars;

ii) A la désignation d'assesseurs (Article 30 du Statut) ou à la citation de témoins et à la désignation d'experts (Article 50 du Statut), jusqu'à concurrence de 25 000 dollars;

iii) Aux sessions de la Cour tenues hors de La Haye (Article 22 du Statut), jusqu'à concurrence de 75 000 dollars;

2. Décide que le Secrétaire général présentera au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à l'Assemblée générale, lors de sa vingt-sixième session, un rapport sur toutes les dépenses faites en vertu de la présente résolution et sur les conditions de leur engagement et soumettra à l'Assemblée des demandes de crédits additionnels concernant ces engagements;

3. Décide que, au cas où il faudrait, comme suite à une décision du Conseil de sécurité, engager, pour le maintien de la paix et de la sécurité, des dépenses dont le total estimatif dépasserait 10 millions de dollars avant la vingt-sixième session de l'Assemblée générale, l'Assemblée sera, par les soins du Secrétaire général, convoquée en session extraordinaire pour examiner la question.

ANNEXE III

Résolution 2740 (XXV)

Fonds de roulement pour l'exercice 1971

(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1933^{ème} séance plénière,
le 17 décembre 1970)

L'Assemblée générale

Décide ce qui suit :

1. Le Fonds de roulement est fixé à 40 millions de dollars des Etats-Unis pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 1971;
2. Les Etats Membres feront des avances au Fonds de roulement conformément au barème adopté par l'Assemblée générale pour les contributions des Etats Membres au budget de l'exercice 1971;
3. Viendront en déduction de ces avances :
 - a) Les crédits, d'un montant total de 1 079 158 dollars, revenant aux Etats Membres en raison du virement d'excédents budgétaires au Fonds de roulement en 1959 et 1960;
 - b) Les avances en espèces que les Etats Membres auront versées au Fonds de roulement pour l'exercice 1970, en application de la résolution 2615 (XXIV) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1969;
4. Au cas où le montant des crédits revenant à un Etat Membre et de ses avances au Fonds de roulement pour 1970 excéderait le montant de l'avance qu'il doit verser en application du paragraphe 2 ci-dessus, l'excédent viendra en déduction du montant de la contribution due par cet Etat Membre pour l'exercice 1971;
5. Le Secrétaire général est autorisé à avancer, par prélèvement sur le Fonds de roulement :
 - a) Les sommes qui pourront être nécessaires pour l'exécution du budget en attendant le recouvrement des contributions, étant entendu que les sommes ainsi avancées devront être remboursées aussitôt que l'on disposera à cette fin de recettes provenant des contributions;
 - b) Les sommes qui pourront être nécessaires pour faire face aux engagements de dépenses dûment autorisés conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale, en particulier la résolution 2739 (XXV) du 17 décembre 1970, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que le Secrétaire général demandera, dans le projet de budget, des crédits pour rembourser le Fonds de roulement;

c) Des sommes qui, jointes aux montants nets avancés pour le même objet, ne dépassent pas 150 000 dollars, pour continuer d'alimenter le fonds d'avances remboursables destiné à financer divers achats et opérations amortissables, étant entendu que des avances au-delà du total de 150 000 dollars pourront être accordées avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

d) Avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, les sommes qui pourront être nécessaires pour couvrir le versement anticipé de primes d'assurance si la période d'assurance se prolonge au-delà de l'exercice au cours duquel le versement est effectué, étant entendu que le Secrétaire général demandera dans le projet de budget de chaque exercice des crédits à cet effet pendant toute la durée des polices, afin de couvrir les sommes dues au titre de l'exercice;

e) Les sommes qui pourront être nécessaires au Fonds de péréquation des impôts pour faire face à ses obligations courantes en attendant qu'il soit crédité des sommes qui doivent venir l'alimenter, étant entendu que les avances ainsi faites seront remboursées dès que le Fonds de péréquation des impôts sera crédité des sommes suffisantes;

6. Au cas où la somme prévue au paragraphe 1 ci-dessus ne suffirait pas à faire face aux besoins de trésorerie qui sont normalement couverts par le Fonds de roulement, le Secrétaire général est autorisé à utiliser en 1971 des sommes qu'il prélèvera sur les fonds et comptes spéciaux commis à sa garde, aux conditions que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 1341 (XIII) du 13 décembre 1958, ou sur le produit d'emprunts autorisés par l'Assemblée.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
